L3 renonciation à la compensation

Par **DulceJuly**, le **03/06/2019** à **12:57**

Bonjour tout le monde,

J'aimerais avoir votre avis concernant ma situation, je suis actuellement en L3 et j'ai validé mon année par compensation, j'ai eu 9,8 à mon S5 et 10,5 à mon S6.
J'ai lu dans le règlement de ma fac que je pouvais renoncer à cette compensation et passer le semestre non validé aux rattrapages soit le S5 avec 5 matières à rattrapper. Du coup j'hésite, je ne sais pas si je laisse comme ça ou je renonce à ma compensation, sachant que je peux mieux faire, mais est ce que ça en vaut vraiment la peine ? Car je sais que je peux mieux faire mais aller aux rattrapages pour finalement voir ma moyenne passer de 9,8 à 10,5, j'ai peur que ça soit un peu "inutile" et surtout Est ce que ça ne va pas me pénaliser pour la sélection des masters d'être allée aux rattrapages ? Qu'en pensez vous ?

Je vous remercie par avance

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **03/06/2019** à **15:30**

Parfois prudence est mère de sureté.
Imaginez que le cas inverse se présente, que vous fassiez moins bien?

Je sais que dans ma fac (Isidore confirmera ou infirmera, il est mieux placé que moi pour en parler), les rattrapages sont plus ardus que les partiels principaux.

Les professeurs estiment qu'il s'agit d'une seconde chance, mieux préparée, les attentes sont de fait, un peu plus élevées.

Certains de mes camarades de promo en ont fait les frais, ils pensaient que les rattrapages seraient "faciles" parce qu'ils avaient encore en tête les matières révisées, hélas pour eux, lorsqu'un commentaire d'arrêt ou une dissertation remplace le cas pratique du partiel principal, cela peut déstabiliser et créer l'effet inverse de celui désiré.

À mon humble avis, vous avez réussi à compenser votre 9.8 avec un 10.5, vos semestres sont donc à peu de chose près, égaux.

Si vous aviez eu 13/14 au S2 et que le 9.8 était une véritable erreur de parcours, je vous inciterais à aller au bout de votre démarche.

Cependant, 9.8 et 10.5 c'est assez proche, et un 10.5 ne permet que de sauver un 9.5, jouer

une année sur 0.3/20 pour améliorer votre moyenne générale de peut-être, à peine 0.3, 0.4 ... c'est risqué.

Par **DulceJuly**, le **04/06/2019** à **01:00**

J'ai oublié de préciser que ma fac est plutôt gentille, donc ne retient que la meilleure note entre les 2 sessions.

J'ai été aux rattrapages les années précédentes et j'ai toujours mieux réussi aux rattrapages (je passais de 8 de moyenne à 12).

Là mon S5 était catastrophique, je n'ai pas du tout travaillé mes mineures, je me suis seulement concentrée sur mes majeures, et j'ai réussi à valider seulement 3 matières, et les autres matières jai eu des 5 et des 7.

Concernant mon S6, j'ai un peu plus travaillé mes mineures mais le strict minimum car j'étais persuadée que j'irais aux rattrapages donc j'ai essayé de reviser le plus possible sans grande conviction dans l'optique d'avoir le moins de matières à rattrapper et à ma grande surprise j'ai validé mon semestre et mon année par compensation.

C'est pourquoi j'envisage cette possibilité à la renonciation, mais je sais pas si c'est "rentable" car d'un côté je me dis que mon dossier serait un peu plus "soigné" car j'aurais des meilleures notes aux rattrapages, peut être que les recruteurs vont se dire "celle là elle a renoncé à sa compensation alors qu'elle avait validé son année" si je réussi à avoir des notes exceptionnelles (bon je vous avoue que je doute fort qu'ils se disent ça).
D'un autre côté, je me dis que si je vais aux rattrapages même si je travaille à fond, rien ne me garantie d'excellentes notes et si à la fin, ma moyenne n'augmente que de 0,3 points c'est un peu une perte de temps et cela n'apportera pas peut être pas grand chose à mon dossier.
Du coup je sais pas trop quoi en penser et quoi faire

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés